

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail - Patrie
RÉGION DU CENTRE
DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM
COMMUNE DE NTUI
SÉCRÉTARIAT GENERAL
SERVICE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
CENTER REGION
MBAM ET KIM DIVISION
NTUI COUNCIL
GENERAL SECRETARY
PUBLIC PROCUREMENT MANAGEMENT
SERVICE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2024
DU 19 Avril 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION D'UNE MINI
CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTÈGRE (CSI DE NTUI), DANS LA
COMMUNE DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM - RÉGION DU CENTRE**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE – Exercice 2024.

1. Objet de l'appel d'Offres.

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence dossier d'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2024 du 19 Avril 2024 en procédure d'urgence pour l'installation d'une Mini Centrale Solaire au Centre de Sante Intègre (CSI de Ntui), dans la Commune de Ntui, département du Mbam et Kim - région du Centre

2. Consistance des travaux.

Les prestations comprennent notamment pour chaque lot :

- La construction du champ photovoltaïque ;
- Équipements du local technique ;
- Installation et mise en œuvre des équipements;
- Prestations diverses.

3. Participation.

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement.

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement du MINSANTE pour le compte de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire 58 40 047 06 641174

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération a l'issue de l'étude préalable, pour la réalisation des travaux du présent appel d'offre est de Quinze millions (15 000.000) FCFA

6. Allotissement

Les travaux objet du présent DAO sont en seul DAO.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

a- Consultation

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP.

b- Acquisition

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance d'un montant non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA à la Recette Municipale de Ntui.

8. Cautionnement Provisoire.

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à 300 000 trois cents mille

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire reste valable pendant **trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

9. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc

10. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en **sept (7) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics) au plus tard le **22 Mai 2024 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 19 Avril 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTÈGRE (CSI DE NTUI), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM - RÉGION DU CENTRE ».

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

11. Ouverture des offres.

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 22 Mai 2024 à 15 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

12. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Recevabilité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Délai d'exécution.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires** pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

15. Critères d'évaluation.

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15. 1. Critères éliminatoires

15.1.1 : Portant sur les pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;
- b) Pièce falsifiée (la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) Absence de la caution de soumission ;

15.1.2 : Portant sur l'Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins à 75% soit des critères essentiels ;

15.1.3 : Portant sur l'Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) sur la base de 23 critères ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Références techniques de l'entreprise, sur 04 critères ;
- ii) Délai d'exécution et méthodologie, sur 03 critères ;
- iii) Les moyens techniques et matériels, sur 03 critères ;
- iv) Personnel d'encadrement, sur 12 critères ;
- v) Capacité de financement, sur 01 critère ;

Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

16. Attribution.

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

17. Durée de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Ntui (Service des marchés - Tél : 678994487/687393709

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les numéros suivants ou envoyer un SMS :

- MINMAP : (+237) 673 205 725 / 699 370 748
- CONAC : 1517.

Copies :

- PREFET-M/K/Ntui
- DDMINMAP-M/K/Ntui
- ARMP-CE/Yaoundé (pour information et publication au JDM)
- Président CIPM/Ntui
- Affichage Mairie Ntui
- Chrono/Archives.

Le Maire

(Autorité Contractante)



MANDOH Georges Marcel

VERSION ANGLAISE



**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2024
OF 19 April , 2024 WITH EMERGENCY FOR INSTALLATION OF A MINI-SOLAR
POWER PLANT AT NTUI INTEGRATED HEALTH CENTER**

. CENTER REGION, MBAM ET KIM DIVISION

NTUI COUNCIL

FISCAL YEAR 2024, MINSANTE PIB LINES

1. Objet of the invitation to tender.

The Mayor of the NTUI COUNCIL, Contracting Authority, launches on behalf of the Government of the Republic of Cameroon and the NTUI COUNCIL, Mbam and Kim division, Center Region, an Open National Invitation to Tender for the **INSTALLATION OF A MINI-SOLAR POWER PLANT AT NTUI INTEGRATED HEALTH CENTER** the operations indicated above whose Owner is the Mayor of the NTUI COUNCIL.

2. Scope of works

The consistency of the work for each lot is defined as follows:

- Construction site installation ,
- Preparatory work ;
- The construction of a photovoltaic field;Electricity ;
- Equipment for the technical room;
- Installation and implementation of equipment;
- Miscellaneous Services.

The details of these services are contained in the CCTP and the specifications.

3. Participation and origine

Participation in this invitation to tender is open on equal terms to all Cameroonian public works companies with good experience and justifying the technical and financial capacities for carrying out the electrification works, which is the subject of this call for tenders offers.

4. Financing

The works subject of this invitation to tender are financed by

BiP MINSANTE-2024

Period of execution

The maximum duration of work for each batch is ONE HUNDRED AND TWENTY (120) days from the date of notification of the service order to begin work.

5. Estimated budget

At the end of the preliminary study, the estimated budget for the completion of the work of this call for tenders is Fifteen million (15 000 000)

6. Consultation of the Tender file

The file can be consulted during working hours at the Ntui council, as soon as this notice is published.

7. Withdrawal and Acquisition of Tender Documents

The bidding documents can be obtained at the NTUI council as soon as this notice is published, against payment of a non-refundable sum of one Fifty thousand (50 000) francs CFA payable to the municipal revenue of the NTUI council, representing the cost of acquiring the file. The receipt must specify the number of the tender notice. When withdrawing the file, tenderers must register by leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, E-mail.

8. Delivery of offer.

Tenders written in French or English in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, must be deposited to the unit in charge of public procurement of Mbangassina council against receipt, at later on **2024 at 12:00** sharp local time and should be marked:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007 /AONO/C-NTUI/CIPM/2024 OF 19 April , 2024 WITH EMERGENCY FOR INSTALLATION OF A MINI-SOLAR POWER PLANT AT NTUI INTEGRATED HEALTH CENTER

«DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS »

9. Admissibility of the offers

Each tenderer must attach to his administrative documents, a tender deposit established by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in

Exhibit 12 of the DAO, according to the amount contained in the table below :
Fifteen million (15000000)

And valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

Under penalty of rejection, the other administrative documents required must be produced in originals or certified true copies by the issuing service in accordance with the stipulations of the Supplementary Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily date less than Four (04) months preceding the date of deposit of the offers.

Any offer that does not meet the requirements of this notice and the Tender File will be declared non-responsive. Including the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers, or non-compliance with the models tender documents will result in the rejection of the tender.

10. Opening of the offers.

The opening of the bids will be done in a time. The opening of the offers will take place on **23 May, 2024 at 12 pm** by the Internal Procurement Commission (IPC) of the NTUI council. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized representative of their choice, having a perfect knowledge of their offers.

11. Period of validity of tenders

Bidders remain committed to their bids for *one hundred and twenty* (120) days from the deadline for submission of bids.

12. Bid Evaluation Criteria

Offers will be evaluated on the basis of the following criteria:

➤ Eliminatory criteria

- i) incomplete or non-compliant administrative file, subject to the provisions of article 92(9) of the decree N°2018/366 of 20 June 2018 establishing the public procurement code
- ii) ii) False declarations or falsified documents (the ITB and the Contracting Authority reserve the right to authenticate any document of a doubtful nature);
- iii) Absence in the technical offer of a heading "execution methodology, organization and schedule of services";
- iv) Not meeting at least 75% of the essential criteria;
- v) Omission of a quantified price in the financial offer;
- vi) Incomplete financial offer.
 - i) Absence of a bit bond (caution)

➤ Essential criteria

The essential criteria will be evaluated in a binary way

- i) Presentation of the offer;
- (ii) the experience of management staff;

- iii) the references of the company;
- iv) the availability of essential equipment and materials;
- v) The methodology of execution and work plan;
- vi) access to a line of credit or other financial resources;
- vii) Evidence of acceptance of market conditions.

13. Assignment

The successful tenderer shall be the tenderer submitting the lowest evaluated bid and fulfilling the required technical and financial capacities resulting from the essential and eliminatory criteria.

14. Further information

Additional information can be obtained from the divisional Delegate of MINEE/Mbam & KIM or the General Secretariat of the NTUI council.

NB: In addition, for any attempt at corruption or facts bad practices, to be so kind as to call the CONAC or to send a SMS to the following numbers:1517

Ntui, The 10 Avril 2024

Copies to

-ARMP (Pour Publication et archivage)

-Délégation Départementale MINMAP du Mbam et Kim
 -Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Mbam et Kim
 -Président CIPM/Mbam et Kim
 -Affichage
 -Chronos/Archives

(Contracting Authority)



Manuel Georges Marcel